

Ballon-Saint Mars / Courceboeufs / Joué-l'Abbé

La Bazoge / La Guierche / Montbizot

Neuville-sur-Sarthe / Saint-Jean-d'Assé

Saint-Pavace / Sainte-Jamme-sur-Sarthe

Souillé / Soulligné-sous-Ballon / Teillé



N°3 • JUIN 2018

Le Projet de Territoire

Regard sur...



Habiter



Entreprendre



Connecter



Préserver

Découvrir



Le donjon de Ballon-St mars élu le plus beau monument

Le mot de la Présidente



Nous relatons en pages intérieures les grandes lignes de **notre projet de territoire**. Il a été élaboré par vos élus pour guider leur action et **les politiques communautaires** pour les années à venir.

Cette feuille de route met en avant la volonté commune de construire **un territoire qui attire des habitants, des entrepreneurs**.

Il s'illustre dès maintenant :

Sur le plan du développement économique, nous venons d'acquérir les espaces qui vont nous permettre de lancer les études de **la future zone d'activités du Chêne Rond à La Bazoge**.

Ainsi nous renouons, en complément de la diversité de nos autres offres d'implantation, avec un projet d'envergure qui mobilise déjà des contacts encourageants.

Sur le plan de l'action sociale et de l'animation nous nous réjouissons du développement et du succès des accueils de loisirs sans hébergement pendant toutes les vacances scolaires et dès la rentrée de septembre tous les mercredis. D'ici la fin de cette année, nous allons porter une attention particulière aux actions en faveur de **la jeunesse** et plus largement réinvestir **la politique d'animation tout public** en étroite collaboration avec la Maison des Projets.

En matière de petite enfance, soucieux de favoriser l'installation de jeunes familles nous avons validé la construction d'un deuxième multi accueil.

Implanté sur la commune de Neuville, il viendra compléter l'offre d'accueil à destination de l'ensemble des familles de la Communauté de communes et devrait prévoir un espace dédié au RAMPE.

La commission ad hoc finalise la programmation et le règlement de ce futur établissement.

L'attribution des dotations associatives, conformément au nouveau règlement communautaire, nous a permis de conforter **la richesse de notre tissu associatif**.

Nous allons entamer une large réflexion sur les besoins et les offres liés aux pratiques sportives et musicales dans un esprit de mutualisation communautaire pour prioriser nos futurs investissements.

Comme vous pouvez le constater notre collectivité intensifie son action et ses champs d'intervention sans compter les nouvelles compétences qui vont s'y adjoindre dans les prochaines années. Indéniablement, nous devons anticiper cette évolution. Nous aurons besoin d'espaces pour des services techniques et pour les équipes en responsabilité.

Cela nous oblige dès maintenant à nous interroger sur **notre patrimoine communautaire** pour des arbitrages d'ici la fin de cette année avec un objectif partagé celui d'optimiser les bâtiments que nous possédons.

Réjouissons nous ensemble de cette activité nourrie au service d'un territoire dynamique et attachant comme nous l'avons mesuré **le dimanche 6 mai 2018** par la générosité de cœur et l'enthousiasme de nos habitants réunis au Donjon de Ballon. Nous étions près de 400 personnes rassemblées pour assister à la fête organisée en l'honneur de la forteresse qui recevait **le prix du « plus beau monument de la Sarthe »**.

Tous se félicitaient, et nous avec, de cette distinction qui marque avant tout celle du cœur et de l'attachement de nos habitants à leur communauté et à son patrimoine.

Gageons que les prochains rendez vous festifs communautaires ou associatifs connaîtront le même succès.

Et puisque, nous voulons chaque jour **renforcer ce lien qui nous unit**, nous vous invitons à découvrir très vite notre nouveau site internet : plus moderne, plus pratique plus proche de vous pour mieux vous informer à tout moment : **www.mainecoeurdesarthe.fr**

À l'approche de la saison estivale je voudrais souhaiter à tous un très bel été fait d'heureux moments de détente et de convivialité en famille ou entre amis.

Véronique CANTIN,
Présidente de la Communauté de
communes Maine Cœur de Sarthe

Directrice de publication :
Véronique CANTIN

Comité de rédaction :
Les Vice-Présidents, les
élus de la commission, les
communes, les agents de la
communauté de communes

Conception et maquette :



Les horaires d'ouvertures :

Du lundi au mercredi :
de 9h à 12h et
de 14h à 17h

Le Jeudi : de 9h à 12h

Le vendredi : de 9h à
12h et de 14h à 16h

Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe
Espace François Mitterrand
Ballon - 72290 BALLON-SAINT MARS



02 43 27 37 20
ou par mail
contact@mainecoeurdesarthe.fr

La Communauté de Communes Maine Cœur de Sarthe a voté à l'unanimité ses budgets lors de sa séance du 26 mars dernier soit un budget principal et 8 budgets annexes qui représentent **un budget global 2018 de plus de 20 000 000 d'euros**.

Ces budgets sont la traduction des volontés politiques exposées lors du débat d'orientations budgétaires. Ils confortent l'engagement des élus dans l'aménagement du territoire, le développement économique et le déploiement de services aux habitants tout en maintenant les taux d'imposition.

L'essentiel est de conforter l'activité économique au travers de l'aménagement de plusieurs zones d'activités et l'accompagnement des

porteurs de projets pour les nouvelles installations d'entreprises afin de garantir le dynamisme du territoire et conforter sa richesse future (cet investissement représente 31% de nos dépenses).

Ainsi nous pourrons proposer **de nouveaux services aux habitants**, parfaire l'offre de santé (quatre équipements y sont dédiés sur le territoire*), organiser des ALSH pendant les vacances mais aussi les mercredis dès la rentrée de septembre, **développer les activités du centre social et renforcer l'offre d'accueil en matière de petite enfance** avec la programmation d'un second multi accueil d'une capacité de 18 places à Neuville-sur-Sarthe.

Notre aménagement ne serait rien sans **une couverture du territoire en fibre optique** que nous souhaitons la plus aboutie à moyen terme : la collectivité a déjà engagé 338 000€ et voté encore cette année 450 000€ qu'elle entend reconduire chaque année en partenariat avec le syndicat mixte d'aménagement numérique afin de déployer cette offre sur toute la communauté.

L'effort de la collectivité porte également sur les équipements de loisirs (city stades, circuits de randonnées...) et l'accompagnement des associations qui œuvrent dans les domaines culturels, sportifs et de loisirs.

Pour 100 euros dépensés par la CCMCS

(budget principal et budgets annexes, Zone d'activités, ordures ménagères et SPANC)



Projet de Territoire

Les travaux qui ont conduit à la naissance de la Communauté de Communes Maine Cœur de Sarthe ont trouvé une suite logique dans la construction territoriale et identitaire. Au cours de cette première année d'existence, les élus, équipes techniques et partenaires ont alors souhaité élaborer un projet pour ce territoire, référence de l'action publique pour les années à venir, mais aussi outil de gestion et de planification, au service de tous.



Ce projet, qui assoit une programmation d'investissement et d'actions est construit autour de six grands items.

1

Un territoire connecté. L'accès au très haut débit est identifié comme enjeu principal pour le territoire. Aux côtés du département, la Communauté de Communes s'engage à cofinancer un programme de déploiement de la fibre optique à l'habitant, avec l'ambition de raccorder l'ensemble des foyers.

2

Habiter. La Communauté de Communes et ses communes membres se veulent actrices de la densification du territoire et de la construction de logements adaptés. L'accès aux soins et aux services publics sont complémentaires dans une approche : attractivité du territoire/habitat/lieu de vie.

3

Entreprendre. Dans un contexte d'affaiblissement des ressources des collectivités, le développement économique et l'accueil d'entreprises sont les clés du financement des projets de demain.

4

Découvrir. Au-delà des seuls services publics, vivre sur le territoire, c'est s'y divertir, avoir accès à la culture, aux sports. La Communauté de Communes accompagne les associations, piliers de la vie locale et souhaite construire avec elles, une offre diversifiée.

5

Environnement. Développer le territoire c'est également maîtriser les conséquences environnementales de ce développement, contribuer à en limiter les impacts. La Communauté de Communes élabore actuellement son Plan Climat Air Energie Territorial avec des cibles identifiées que sont les nouvelles formes de mobilité (autopartage, électromobilité, liaisons douces), la cohérence globale des compétences portant sur l'eau, l'assainissement, les déchets.

6

Enfin, le positionnement retenu ne peut trouver de sens qu'en **optimisant le portage**. La Communauté de Communes, les communes doivent regrouper leurs moyens humains, matériels, leurs ressources, au service de ce projet.

Au final, ce projet dit « **de territoire** » vit et vivra au rythme de nos réalisations et projets, avec comme fil conducteur, le territoire et sa population, dans l'intérêt général.



La Bazoge : l'accès aux soins avec des cabinets médicaux



La découverte de la Fonderie d'Antoigné de Sainte-Jamme-sur-Sarthe



La mobilité avec les liaisons douces



Le développement économique et sa dynamique dans nos clubs

ENTREPRENDRE est un des six grands items du projet de territoire. Le développement économique du territoire et l'accueil d'entreprises au sein de nos Zones d'Activités constituent des priorités dans le sens de la dynamique, de l'emploi et des ressources futures.

La Communauté de Communes Maine Cœur de Sarthe dispose d'un tissu industriel et artisanal dynamique et diversifié avec plus de 400 entreprises répertoriées. Afin de répondre aux attentes de nos entreprises, trois programmes d'aménagement de zones d'activités seront lancés cette année.

Il s'agira d'extension de zones d'activités existantes comme la troisième tranche de la ZA des Petites Forges à Joué L'Abbé, ou encore la deuxième tranche de la ZA de La pièce du Bois à Montbizot sur des surfaces respectives de 3 et 4 hectares. Ces ZA seront à vocation artisanale et locale.

Un projet d'ampleur va sortir de terre à l'entrée de la commune de La Bazoge : la première tranche de la ZA du Chêne Rond. Située en bordure immédiate de la route départementale sur l'axe Beaumont sur Sarthe – Le Mans, cette première tranche devrait accueillir des entreprises de plus grande ampleur, sur 5 hectares.

Comme l'indique Eric BOURGE, vice-président en charge du développement économique, « Ces programmes se veulent complémentaires puisque les futurs zones d'activités accueilleront des typologies d'entreprises différentes ».

Bienvenue à Chronopost

Le site Chronopost de Neuville sur Sarthe, sur la Zone d'Activités de Chapeau entrera en service en octobre prochain. Située sur une parcelle de près de 5 ha, et avec 7 700 m² de bâtiments à l'ouverture, cette implantation est amenée à jouer un rôle majeur dans la logistique de l'entreprise, pour tout l'Ouest de la France.



M^{me} Cantin, Présidente de la Communauté de Communes et M. Triolé, société Chronopost

Interview de M. Pascal Triolé, Directeur Industrie et Achats

La renommée de Chronopost est indéniable, mais pouvez-vous nous présenter en quelques mots l'activité du groupe et son évolution au cours des dernières années ?

Chronopost, n°1 en France du transport de petits colis express, est une composante de la holding geopost, du groupe La Poste. La société emploie 3700 salariés en France et a livré 152 millions de colis en 2017. Son activité progresse régulièrement avec une croissance annuelle supérieure à 10%, autour d'une activité B to C (livraison directe du client) qui tend à devenir majoritaire (44% de l'activité à ce jour).

Pouvez-vous nous resituer le site de Neuville sur Sarthe dans l'organisation géographique de l'entreprise ?

Ce site qui entrera en service fin octobre 2018 constituera l'un des 10 plus grands « hubs » (plateforme de correspondance) de France. Il s'agira d'une part d'une porte d'entrée pour les acheminements Ouest : régions Pays de La Loire et Bretagne et d'autre part d'un « nœud » du maillage logistique national, en lien avec les hubs de la région parisienne et les autres plateformes nationales.

Ce futur site intégrera également, sur 300 m², un espace « Chronofresh » pour assurer auprès des acteurs de l'agroalimentaire des livraisons express de produits secs, frais ou surgelés.

Une question qui nous préoccupe beaucoup en tant qu'aménageur, qu'est ce qui a motivé votre choix d'implantation sur la Zone d'Activités de Chapeau, au sein d'une offre foncière assez dense ?

Le positionnement d'un hub routier suppose des liaisons rapides avec les principaux axes routiers. La proximité de l'autoroute A11 (Paris/Nantes) et de l'échangeur Le Mans Nord était particulièrement recherchée, avec la jonction des autoroutes A81 (Le Mans/Rennes) et A28 (Abbeville/Rouen/Tours). Le site de Chapeau permet cette proximité autoroutière, tout en se situant à faible distance du périphérique du Mans, ce qui permet les livraisons rapides en cœur de ville.

La Zone d'Activités était l'une des rares à offrir l'espace nécessaire en répondant à ces contraintes de proximité.

Enfin, et à l'aube de l'entrée en service de ce site, pouvez-vous nous parler de l'impact en terme d'emplois (directs ou indirects) ?

Ce site regroupera à sa mise en exploitation 70 salariés, pour la plupart issus des sites de Trangé et de Saint Saturnin, mais la forte croissance d'activité nous conduit à 15 embauches supplémentaires, avec des perspectives d'évolution ultérieure.



Retrouvez les cartes interactives de nos zones d'activités sur notre site internet www.maineceurdesarthe.fr/zones-dactivite-de-maine-coeur-de-sarthe/



L'actualité économique

En marge des semaines de l'Industrie qui se sont déroulées du 26 mars au 6 avril dernier, le club économique des Petites Forges, le club d'entreprises LUCIE, ainsi que le club d'entreprises de la Haute Sarthe ont visité les entrepôts Carrefour Supply Chain le 27 mars. Une matinée dynamique avec un tour (très) rapide des quelques 76 000 m² de bâtiments construits, et fraîche puisque certains entrepôts étaient à zéro degré !



En avril, les réunions conviviales d'échanges entre clubs d'entreprises ont continué avec l'intervention de la DIRECCTE de la Sarthe à Marolles Les Braults le 17 avril. L'occasion de rassembler plus de 50 entreprises et associations représentant l'ensemble des clubs d'entreprises du nord-Sarthe et d'évoquer surtout les incidences des ordonnances Macron sur les entreprises. Beaucoup d'échanges de pratiques et de témoignages qui ont permis d'animer cette soirée.



Retrouvez toutes les news du club d'entreprises sur Twitter et Facebook @Club_economique

Partagez vos infos via l'hashtag #mainecoeurdesarthe



DÉMATÉRIALISATION DES PROCÉDURES D'ACHAT : ARTISANS, ENTREPRISES : PRÉPAREZ-VOUS !

Le 1^{er} octobre prochain verra la fin des procédures « papier » pour les marchés publics supérieurs à 25 000 € HT. À partir de cette date, les collectivités devront gérer l'ensemble de leurs procédures d'achat de façon dématérialisée. Seules les candidatures et offres électroniques seront alors autorisées.

Anticipez dès maintenant cette échéance afin de continuer à nous soumettre vos offres ! Vos chambres consulaires proposent accompagnement et formations adaptées.



Les Jardins de Vincent

Le club Economique des Petites Forges, club d'entreprises de Maine Cœur de Sarthe, continue sur sa dynamique avec plus d'une centaine de suivis, sur leurs réseaux sociaux ouverts il y a à peine trois mois. L'occasion de mettre à l'honneur son 100^{ème} « likers », une entreprise, qui plus est, locale, Les Jardins de Vincent.

M. ROHEE, Les Jardins de Vincent, voilà une entreprise que vous avez cultivée vous-même ?

Oui, c'est le cas de le dire. J'ai voulu créer mon entreprise en 2012 avec une formation initiale en poche dans l'aménagement paysager. Je souhaitais le plus possible qu'elle me corresponde, qu'elle reflète une image à la fois locale, conviviale et dynamique. Je l'ai donc tout simplement appelée Les Jardins de Vincent et ai basé mon siège social à Joué L'Abbé.

Comment concevez-vous vos jardins ?

En réalité, on parle plus aujourd'hui de création paysagère que de conception. Pour un jardin par exemple, nous nous adaptons à plusieurs paramètres du site, à la nature même de votre jardin, à son exposition aussi. On utilisera certains produits, comme par exemple le nidagravel pour vos allées, ou certaines graminées en fonction de la nature du sol, de l'implantation du jardin, de son exposition, sans dénaturer bien sûr la maison ou le bâtiment.

Depuis 2012, vous êtes-vous développés ?

Au début nous nous spécialisons surtout dans l'entretien des jardins pour les particuliers. Au fil des années, nous nous sommes structurés et nous avons développé nos services pour les professionnels.

Aujourd'hui, nous ne faisons pas uniquement de l'aménagement paysager. On peut concevoir votre jardin de A à Z, c'est-à-dire du terrassement, en passant par la pose de clôtures, jusqu'à l'entretien d'un jardin de manière courante. Nous souhaiterions engager une personne de plus pour travailler en binôme. Nous réfléchissons donc à acquérir un véhicule supplémentaire.

Vous êtes la 100^{ème} personne à suivre le club sur nos réseaux sociaux...

Oui, j'y suis adhérent depuis un an également. C'est un club d'entreprises convivial et dynamique en Sarthe, et qui me correspond. Je trouve original aussi que ce soit une entreprise telle que la mienne qui soit mise à l'honneur. C'est un petit clin d'œil au passage à l'entrepreneuriat local.

Les Jardins de Vincent, 06 66 70 98 90





Maine Cœur de Sarthe lance son nouveau site internet

Plus moderne, plus pratique, plus proche de vous

Depuis janvier, le site internet
www.mainecoeurdesarthe.fr
est activé

Après six mois de travail sur les pages aux couleurs de Maine Cœur de Sarthe, vous découvrirez toutes les informations utiles sur la Communauté de Communes et ses communes membres, la Petite Enfance avec le RAMPE et le multi accueil, les ordures ménagères et le tri des emballages recyclables, le tourisme et les sorties pédestres, VTT et équestres, le développement économique avec nos zones d'activités, le club Economique, le médical avec nos maisons de santé et nos cabinets médicaux...



en 1 clic, découvrez nos circuits !



À pied, à vélo ou à cheval

Venez profiter des circuits pédestres, VTT et équestres de notre territoire.

La communauté de communes propose aux petits comme aux grands, différents circuits adaptés, allant de 5 km à plus d'une cinquantaine pour les vététistes audacieux.

Retrouvez les informations utiles sur notre site internet, par téléphone à l'office de tourisme au 02 43 27 35 30 ou à la communauté de communes au 02 43 27 37 20



Pour plus de renseignements, contacter :
Laetitia CHOPLIN



Tél. : 02 43 27 37 20

ou par mail

laetitia.choplin@mainecoeurdesarthe.fr

Zoom sur

Le plus beau monument
de la Sarthe se trouve à Ballon !

Le Donjon de Ballon a été élu pour l'année 2017 le plus beau monument du département. Nous remercions tous ceux qui ont voté. C'est grâce à vos votes que cet édifice riche d'histoire a gagné ce concours organisé par « Le Maine Libre ».

Le 6 mai dernier vous avez été plus de 400 à venir fêter avec nous cette remise de prix.

Pour rappel les jardins du donjon sont ouverts tous les week-ends de mai et juin, puis tous les jours durant l'été avec des visites guidées sauf le jeudi (ouverture les après-midis seulement).



Horaires d'ouverture de l'Office de
Tourisme

Le mercredi : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Le vendredi : de 14h à 17h30

Le samedi : de 9h à 12h30

L'office de Tourisme reste joignable
par téléphone le mardi et jeudi

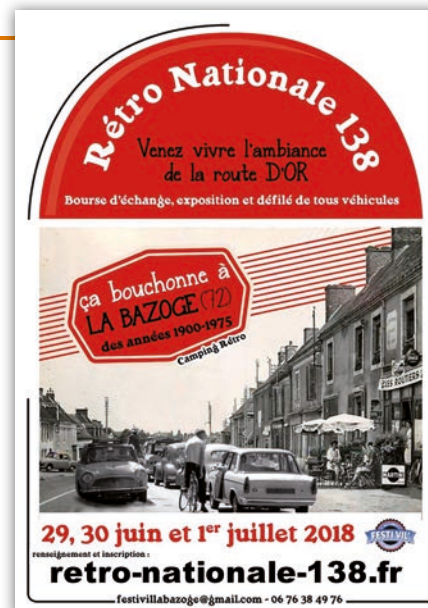
Rétro Nationale 138

Les 29, 30 juin et 1^{er} juillet, l'association Festivill organise sa 1^{ère} édition de son « Rétro Nationale 138 » sur la commune de La Bazoge. Il s'agit d'une reconstitution. L'association souhaite faire revivre le fameux bouchon que connaissait la RN 138 au temps des vacances d'été !

Toute la ville est appelée à se replonger dans ces années 60-75. Les habitants du territoire, les commerçants sont invités à se joindre à la fête, en décorant leurs vitrines, et en s'habillant comme avant les années 75. L'entrée est libre et gratuite.

Au programme :

- **Vendredi 29 juin 2018 :** Super Loto à 20h au plan d'eau de Beaumanoir sous chapiteau
- **Samedi 30 juin 2018 :** 10h - départ de l'embouteillage, 12h30 à 18h : expositions, camping rétro, concert, food trucks, diverses animations, bourse échange, concours d'élégance. 20h : soirée Rétro Champêtre et ses cochons grillés sur



réservation groupe ambiance rock (années 60-70) DJ SERJO BRAM'S (champion de France).

- **Dimanche 1^{er} juillet 2018 :** 10h - départ de l'embouteillage, 12h30 à 18h : expositions, camping rétro, concert, food trucks, diverses animations, bourse échange, résultat du concours d'élégance.

Antoigné fête ses 400 ans

On vous attend nombreux cette fois-ci pour célébrer les 400 ans du site industriel d'Antoigné les 22 et 23 septembre !

Les fondeurs ont préparé un week-end riche en animations : manœuvres du tramway vapeur, roue et béliet

hydraulique en activité, visites guidées... Le programme est à retrouver sur leur site internet !

Venez découvrir ou redécouvrir ce patrimoine en famille. **L'entrée est gratuite.**

<https://www.fondeursdantoigne.com/>



Collecte des emballages recyclables

Depuis le 1^{er} avril dernier, la collecte des emballages recyclables est assurée en porte à porte tous les 15 jours pour les communes de Ballon-Saint Mars, Courceboeufs, Soulligné-sous-Ballon, Joué-l'Abbé, Souillé, La Guierche, Saint-Jean d'Assé, Montbizot et Teillé.

Jean Michel LERAT, Vice Président en charge de l'environnement nous parle de ce changement :

La collecte des emballages recyclables en porte à porte est généralisée sur le territoire de la Communauté de Communes depuis le 1^{er} avril dernier, quel est le bilan provisoire ?

Aux regards des sacs jaunes qui fleurissent sur les trottoirs nous pouvons dire que les habitants se sont bien habitués à ce nouveau mode de collecte qui existait sur les communes de Neuville sur Sarthe, Sainte-Jamme-sur-Sarthe, Saint-Pavace et la Bazoge. C'était un passage incontournable pour harmoniser la collecte sur le périmètre de la nouvelle Communauté de Communes.

Un calendrier de collecte, fourni avec ce bulletin communautaire devrait permettre de repérer au mieux les jours de passage.

Beaucoup de personnes ont été surpris du retrait des conteneurs d'apport volontaires ?

Effectivement, l'échéance du contrat au 31 mars nous imposait le retrait des conteneurs avant cette date. Hasard du calendrier, le 31 mars tombait un samedi ce qui nous a obligé à anticiper le retrait de quelques jours, afin de pouvoir assumer la collecte et le traitement de ces emballages.

De nouveaux changements vont intervenir très prochainement ?

Oui. 2 grands changements vont intervenir d'ici la fin de l'année :

1 - Des bacs à couvercle jaune vont être distribués dans les foyers en fin d'année. Ils remplaceront les sacs jaunes. Ces bacs seront déposés dans tous les foyers sans présence obligatoire de l'usager. Il s'agira de bacs de 240 litres.

2 - le passage aux extensions des consignes de tri au 1^{er} janvier 2019. À compter de cette date, les films et pots plastiques pourront être collectés avec les emballages recyclables. Une plaquette d'information sera distribuée en fin d'année.

Les bacs à couvercle jaune vont devenir trop petits pour les communes de Neuville-sur-Sarthe, Saint-Pavace, Sainte-Jamme sur Sarthe et La Bazoge. ?

Effectivement pour les foyers composés de plus de 3 personnes, les bacs existants deviendront trop petits pour permettre la collecte de ces nouveaux emballages. Ils seront remplacés par des bacs de 240L pour tous les foyers supérieurs à 3 personnes.



ATTENTION la collecte des emballages recyclables en sacs jaunes et des ordures ménagères est effectuée par deux camions différents. Il ne faut donc pas présenter les sacs jaunes et les sacs verts dans le même bac.

MERCI DE SÉPARER VOS SACS JAUNES DE VOS SACS VERTS





Réflexion sur le développement de l'accueil

La communauté de Communes Maine Cœur de Sarthe mène une réflexion sur le développement de l'accueil du jeune enfant.

L'accueil prédominant sur notre territoire est l'accueil à domicile chez les assistantes maternelles (pour 2017 ; 72 % des enfants de moins de 3 ans). Le Relais Assistantes Maternelles, Parents, Enfants accompagne et soutient la profession des assistantes maternelles agréées et développera son accompagnement pour que l'accueil familial continue à contribuer à la qualité d'accueil des jeunes enfants.

Dans le même temps, l'accueil collectif doit pouvoir être plus largement proposé pour pouvoir répondre notamment à des besoins qu'ils soient ponctuels ou réguliers. En privilégiant la souplesse et la complémentarité

des modes d'accueil, les élus communautaires souhaitent répondre aux attentes des parents de jeunes enfants de Maine Cœur de Sarthe.

C'est en ce sens que la collectivité a validé la construction d'une nouvelle structure petite enfance avec notamment un 2^{ème} multi accueil de 18 places sur la commune de Neuville-sur-Sarthe et des espaces dédiés au Relais Assistantes Maternelles, Parents, Enfants ; un équipement qui sera mutualisé dans son organisation avec celui de Montbizot. La commission action sociale travaille à la mise en œuvre de ce projet.

Les P'tits Bouts du Maine

À ce jour la structure Petite Enfance « Les P'tits Bouts du Maine » propose 2 services :

Le multi-accueil :

Ouvert aux enfants de 2 mois et demi à la veille de leur 4 ans en accueil régulier ou occasionnel.

Les enfants sont accueillis et encadrés par une équipe pluridisciplinaire du lundi au vendredi de 8 h à 18 h 30.

Le RAMPE :

Ouvert aux assistantes maternelles agréées du territoire et aux parents employeurs ou futurs employeurs.

L'équipe propose un accueil pour l'accompagnement législatif (permanences sans et avec rendez-vous, téléphone, mail) ; un accompagnement professionnel (réunions professionnelles,

décentralisation de formations...) ; un accompagnement pédagogique (animations d'ateliers d'éveil sur différentes communes, projets spécifiques, spectacles...).



Vous pouvez nous joindre par mail :
petite-enfance@mainecoeurdesarthe.fr



Vous pouvez nous joindre par téléphone :
 02 43 20 42 00

Du mardi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
Le vendredi de 8h30 à 12h.

Maison des Projets

L'association La Maison Des Projets est un lieu d'accueil répondant aux attentes et aux besoins de tous les habitants et de tous les acteurs du territoire afin de créer du lien social et d'animer la vie sociale.

C'est un lieu de proximité mobilisé pour proposer des services et des activités auprès des 13 communes du territoire Maine Cœur de Sarthe.

L'association participe activement à l'animation de la vie locale et sociale en travaillant en partenariat avec les acteurs du territoire : écoles, collèges, élus, associations sportives et/ou culturelles...

GRANDES VACANCES

Accueils de Loisirs & Séjours



Du 9 juillet au 3 août puis du 20 au 31 août, les trois sites d'Accueils

de Loisirs seront ouverts et six séjours seront proposés dont trois pour les 6 à 8 ans et 3 pour les 9 à 12 ans.

Les inscriptions sont possibles depuis le 2 juin 2018.



Suivez les activités et animations de la Maison Des Projets sur ses pages Facebook :

La Maison Des Projets

Espaces Jeunes de la Maison Des Projets

Les Accueils de Loisirs pour les enfants et les adolescents

Jeunesse : des Animations Ados sur tout le territoire

Les Animations Ados proposent à chaque période de vacances scolaires un programme d'activités. Ainsi, plus de 100 adolescents profitent d'animations sportives et manuelles dans les multiples locaux situés sur le territoire (MJC, Foyer jeunes, gymnases...).

Conciliant des activités sportives (Raid sportif), manuelles (création de Slime) et des sorties telles que la patinoire, Papéa et le skate parc, les Animations Ados se clôturent par un temps de parole afin de recueillir les impressions des jeunes sur les activités proposées.

Enfance : ALSH pour les 3 - 12 ans

Depuis janvier 2018, la nouvelle organisation des Accueils de Loisirs du territoire est portée par la Maison Des Projets. Ainsi, l'ensemble des enfants de 3 à 12 ans de la Communauté de communes fréquentant les Accueils de Loisirs sont accueillis sur les trois espaces situés sur Montbizot et sur La Bazoge. Au cours des petites vacances scolaires (hiver et printemps), le Centre Social a mis en place son système de ramassage, permettant à plus de 14 enfants des communes de Saint-Pavace et de Neuville sur Sarthe d'être conduits à l'Accueil de Loisirs. Au total plus de 150 enfants ont déjà fréquenté les Accueils de Loisirs.

Les 3 à 5 ans situés sur l'école de Montbizot ont profité pendant les vacances, des projets, des grands jeux organisés par l'équipe d'animation et des sorties telles que Gulli Parc, la ferme aux histoires...

Les 6 à 8 ans, à la base de loisirs de Montbizot ont aménagé leurs espaces (bibliothèque, restaurant...) afin de créer leur village d'enfants intitulé « MACOSA » (Maine Cœur de Sarthe) et en nommant un maire.

Les enfants ont également participé aux olympiades inter-sites, aux sorties (cinéma, Parc en folie...).

Les 9 à 12 ans ont découvert les nouveaux locaux de l'Espace Claude Fortin de La Bazoge. Ils ont profité du gymnase pour réaliser des grands jeux en parallèle d'activités manuelles (création de fresques, tableaux en bouchons recyclés...) tout en organisant leurs sorties et leurs temps forts. Ils ont aussi partagé des activités avec les Animations Ados.



Maison des Projets
Espace François Mitterrand - Ballon
72290 BALLON-SAINT-MARS

Vous pouvez nous joindre par téléphone :
02 43 27 36 77
ou par mail
accueil.maisondesprojets@gmail.com

Les collégiens acteurs d'un projet solidaire

En mars 2018, 28 élèves de 5^{ème} au collège de Sainte-Jamme sur Sarthe accompagnés de leur professeur madame Laurence Mennessier ont organisé une collecte solidaire.

La Maison Des Projets et le collège ont à cœur d'accompagner les jeunes du territoire sur le développement de la citoyenneté et de la Solidarité. Ainsi, dans le cadre des Semaines d'Education contre les Discriminations, le projet d'organiser une collecte dans le collège en partenariat avec l'Épicerie Solidaire « la Grange » est né.

Les collégiens ont dans un premier temps découvert le fonctionnement de l'Épicerie Solidaire avec le référent et les bénévoles de « la Grange » ainsi que le responsable du pôle jeunesse de la Maison Des Projets. Dans un second temps, les élèves ont organisé, durant trois semaines, une campagne de collecte au sein de leur collège.

Ce projet construit à travers des actes de solidarité et de partage s'est finalisé, le 4 avril 2018, par la récolte et la mise en rayon par les élèves de 250 kg de produits (alimentaire, hygiène...).



Mercredis Loisirs, dès la rentrée scolaire 2018.

À partir du 5 septembre 2018, les Accueils de Loisirs ouvriront tous les mercredis en période scolaire de 7h30 à 18h30. Cette nouvelle organisation qui sera expérimentée sur la fin de l'année 2018 sera mise en place par La Maison Des Projets.

Les accueils des Mercredis Loisirs s'effectueront sur les trois sites d'Accueils de Loisirs du territoire Maine Cœur de Sarthe. Les enfants seront accueillis par tranches d'âges :

- les 3 à 5 ans sur Montbizot à l'école Louis Rouzay ;
- les 6 à 8 ans sur Montbizot à la base de loisirs ;
- les 9 à 12 ans sur La Bazoge à l'espace Claude Fortin.

Les inscriptions aux Mercredis Loisirs seront possibles à la journée ou à la demi-journée. L'inscription à la demi-journée sera possible soit le matin avec le repas soit l'après-midi sans le repas.

Deux réunions publiques auront lieu pour expliquer et échanger sur cette nouvelle organisation.

Réunions publiques :

Mercredi 20 juin à 18h30 à La Bazoge, salle l'Envol ;

Samedi 23 juin, à 10h à La Guierche, salle polyvalente.

Jardin Solidaire, un nouveau projet collectif

Depuis avril 2018, l'Épicerie Solidaire « la grange » a débuté la création d'un Jardin Solidaire à Ballon Saint-Mars.

Une parcelle de terrain a été mise à disposition par la mairie afin de permettre aux bénévoles, aux bénéficiaires et à tous les volontaires d'élaborer collectivement ce jardin. Ce projet solidaire vise à développer le lien social entre les habitants et les différentes générations du territoire Maine Cœur de

Sarthe. Les récoltes seront vendues à l'Épicerie Solidaire et le supplément sera distribué aux volontaires ayant participé à la conception du jardin.

Toutes les personnes souhaitant participer à ce projet peuvent contacter Pascal Masson, référent de l'Épicerie Solidaire au 07 68 02 74 32 ou pmasson.mdp.cs@gmail.com.

Infos Communales

La Bazoge

La brigade de La Chapelle patrouille en vélo.

La brigade de La Chapelle Saint Aubin s'est équipée de deux VTT électriques pour surveiller les chemins de randonnée des 5 communes de son secteur : La Milesse, La Bazoge, Saint Saturnin, Aigné, et La Chapelle Saint Aubin.

L'objectif de cet investissement est de s'adapter aux spécificités du territoire qui comprend 60 km de chemins et aux pratiques de voleurs, et aller à la rencontre des citoyens d'une autre manière.

D'une valeur de 6 000€, ces deux vélos ont été financés par les cinq communes surveillées par la brigade.



Teillé

Une Journée Citoyenne à Teillé le 9 juin !!!

Le souhait de la municipalité d'initialiser le 9 juin 2018 une Journée Citoyenne a abouti à une réunion d'environ 50 personnes au cours de laquelle ce projet a été présenté.

Chacun a pu donner son avis et faire des propositions pour améliorer notre cadre de vie. Une liste des ateliers a été soumise au public et certains participants se sont positionnés pour prendre la responsabilité d'un chantier.

Fédérer et mobiliser les habitants et les élus autour de projets d'intérêt général, toutes générations confondues tel est le but de cette journée accueillie favorablement par nos concitoyens.



Saint-Jean-d'Assé

Ouverture d'un multiservices, épicerie-bar sur la place de Saint Jean d'Assé

Et oui la fermeture des commerces de proximité n'est pas une fatalité. À Saint Jean d'Assé, le défi a été relevé par Aurélie Grenier, 24 ans et déjà 7 ans d'expérience dans un commerce à Beaumont. Avec un BEP et un bac pro en alternance en poche, Aurélie, qui a grandi au sein d'une famille de commerçants, réalise aujourd'hui son rêve : se mettre à son compte et avoir sa propre affaire !

Pour la réouverture de ce commerce, fermé subitement en juillet 2015, les élus de la commune, propriétaire des murs, avaient racheté la licence IV et ont investi près de 35 000€. La quasi-totalité des travaux a été réalisée par les employés communaux et des entrepreneurs locaux. Le choix d'adjointre un bar au commerce multiservices semble payant puisque comme le constate Aurélie, les gens viennent autant pour l'épicerie que pour le bar. Habitants de la communauté de

communes, vous découvrirez également la jolie fresque en référence au circuit des 24h. Toujours avec le sourire et très conviviale, Aurélie propose de l'épicerie, des fruits et légumes, du poisson et de la viande en libre-service, un dépôt de pain, quelques fleurs fraîches, des bouteilles de gaz et les trois journaux locaux.

Jours et horaires d'ouverture : lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 7h30 à 13h et de 15h à 19h15. Dimanche de 8h à 13h.
Tél. 09 61 64 94 25.

Pour le soutien du commerce local sur la communauté de communes, venez nombreux.



Monbizot

Lotissement de Grand Champ

En 2017, la commune a acheté le terrain « Grand Champ » appartenant à M^{me} Annick ROUZAY pour un montant de 96 403€.

Pour la réalisation de ce nouveau lotissement, nous avons établi un partenariat avec La Mancelle d'Habitation (bayer social). Celui-ci sera à terme constitué de logements locatifs (19), ou accessions à la propriété (7) et libres constructeurs (7).

Afin d'offrir un cadre de vie agréable, les



parcelles libres constructeurs seront orientées plein Sud avec les jardins en direction de la Sarthe. Un accès à l'arrière des bâtiments associatifs de l'ancienne école des filles est prévu, ainsi que des places de stationnement.

Soulligné-sous-Ballon

Inauguration des travaux d'aménagements de la Rue Saint Martin et de l'entrée du parking de la Salle des Fêtes :

Monsieur David Chollet, Maire, et le Conseil municipal ont inauguré sous un magnifique soleil, le mercredi 18 avril 2018, en présence de Monsieur Dominique Le Menèr, Président du Conseil départemental de la Sarthe, de Madame Christelle Moranzais, Présidente de la Région Pays de La Loire, de Madame Anne Beauchef, Conseillère régionale, de Madame Véronique Cantin, Conseillère départementale, d'élus locaux, des habitants, du maître d'œuvre, des entreprises..., les travaux d'aménagements de la Rue Saint Martin et de l'entrée du parking de la Salle des Fêtes. Monsieur Baron, Sous-Préfet de la Sarthe, était excusé.

Ce projet s'est réalisé en 2 phases : la première, démarrée en 2012, a duré 3 ans.



Elle a coûté 230 000€, subventions déduites et a consisté en l'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique, en la mise en séparatif du réseau d'assainissement, en la rénovation complète du réseau d'eau potable et en l'installation de candélabres neufs en éclairage leds.

La seconde phase, commencée en 2016, a consisté à finaliser le chantier en réalisant les travaux d'aménagements, ceux qui contribuent à l'amélioration du cadre de vie et la sécurité des usagers. Le coût était de 451 046€, subventionné à plus de 57%.



Joué l'Abbé

Restauration de la Vierge à l'enfant

Depuis quelques années, la municipalité a programmé la restauration des différentes statues de l'église Saint Denis en partenariat avec l'ASPJA (Association pour la sauvegarde du Patrimoine de Joué l'Abbé). Ainsi, après celles de St Jean l'Evangéliste et de St Jean Baptiste, la statue de la Vierge à l'enfant a bénéficié d'une restauration.

Après concertation avec l'historienne de l'art du CAUE, Madame Palonka-Cohin, le travail de restauration a été confié à Agnès Blossier, conservatrice restauratrice du patrimoine de l'Atelier 56b à Tours.

La restauration d'œuvre d'art demande beaucoup d'attention et de patience. En effet, la polychromie originale était recouverte de quatre repeints effectués au fil du temps qu'il

a fallu dégager délicatement au scalpel (sous loupe ou lunette binoculaires) pour faire apparaître les couleurs d'origine. Cette statue est une œuvre assez ancienne dont peu d'exemplaires sont aussi bien conservés dans la région (fin XIV^{ème} - début du XV^{ème} siècle). Cette Vierge est à rapprocher du Saint Jean l'Evangéliste conservé dans le chœur de l'église qui avait été restauré en 2013 car ils possèdent beaucoup de points communs et font certainement partie du même ensemble.

Le montant de cette restauration s'élève à 14 791,20€. La commune a obtenu des subventions d'un montant total de 7 722,65€ provenant de la DRAC, du Conseil Départemental et d'une participation de 600€ de l'ASPJA.

Ballon-Saint-Mars

La commune de Ballon – Saint Mars lance le nouveau service Mouv'nGo et c'est une première dans le département ! Mouv'nGo, c'est quoi ? C'est une nouvelle offre de mobilité à l'initiative du Pôle Métropolitain « Le Mans - Sarthe » s'appuyant sur un service d'autopartage de véhicules électriques. Les 2 Renault Zoé acquises par la commune sont disponibles à la location depuis le 5 février. Stationnées dans la cour de la Mairie de Ballon, ces voitures sont à la disposition des usagers, à condition qu'ils soient inscrits au service. Pour cela, rien de plus simple : il suffit de disposer d'un téléphone mobile, d'une adresse mail valide et... du permis de conduire bien entendu. L'inscription est gratuite et sans engagement.

Rendez-vous sur le site internet <http://clem.mobi/autopartage>. Ce site internet gère les inscriptions au service ainsi que les réservations. Une fois inscrits, pour accéder au service, les usagers doivent réserver au préalable un créneau horaire. Trois créneaux sont disponibles : de 6h30 à 12h30, de 12h30 à 18h30 et de 18h30 à 0h30. Le coût est de 8€ par créneau horaire. Il est possible de réserver plusieurs créneaux consécutifs. Dans ce cas, le coût du créneau supplémentaire est de 5€. Il faut également savoir que tout créneau horaire commencé est dû. Par exemple, il en coûtera 18€ à l'utilisateur si ce dernier réserve un véhicule

de 11h30 à 19h. Il est très important de respecter les horaires de réservation et de veiller à bien rendre le véhicule à l'heure convenue : un autre utilisateur pourrait avoir réservé le véhicule juste après.

Lorsque sa réservation est faite, l'utilisateur reçoit un code par SMS ainsi qu'un mail qui lui permet de récupérer la clé du véhicule à la station d'autopartage. Lors de l'inscription, un mode d'emploi de prise en charge et de restitution du véhicule est adressé à l'utilisateur. Avant la première utilisation, il est recommandé de bien s'imprégner des modalités de retrait/restitution de la Zoé. En cas de besoin, un opérateur est joignable par téléphone à tout moment.

Vous êtes dans l'incapacité physique de conduire et vous devez absolument vous déplacer ? Vous pouvez aussi utiliser l'autopartage avec l'offre complémentaire Soli-drive. C'est un service solidaire qui met en relation un conducteur bénévole et un passager dans l'impossibilité de conduire. Le demandeur réserve une voiture en autopartage et fait appel à un conducteur bénévole qui accompagnera la personne dans l'incapacité de conduire.

Vous pouvez obtenir des renseignements directement en Mairie de Ballon – Saint Mars ou sur le site internet de la commune : www.commune-de-ballon.fr

En résumé, n'hésitez pas à vous inscrire, c'est gratuit. Cela vous permettra ensuite de pouvoir tester la conduite de la Zoé électrique. Douceur, maniabilité, confort, silence, etc. Avec Mouv'nGo, Renault Zoé en autopartage : l'essayer, c'est l'adopter !



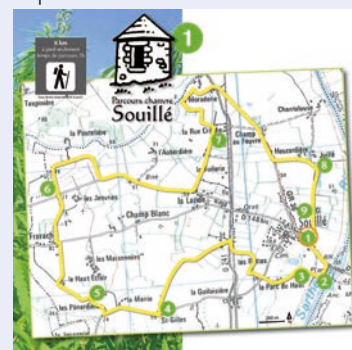
Souillé

Souillé vous invite

À la rencontre de l'histoire de la culture du chanvre à travers un sentier d'interprétation pour allier balades et découvertes au sein de sa commune.



Un parcours de 8.5 km épouse le tracé d'un sentier de petite randonnée déjà existante. Tout au long du chemin, les randonneurs s'enrichiront sur l'histoire de la culture du chanvre qui a marqué l'économie locale dans les années 40. Pas moins de neuf fours à chanvre sont encore visibles, vous pourrez les découvrir en suivant le parcours agrémenté de panneaux explicatifs.



Le four à chanvre communal sera muni d'une douche sonore diffusant les voix des témoins de cette époque, Monsieur & Madame Yves Rousseau, Monsieur Georges Martin, d'une boîte à senteur et d'un coffre à graines le tout agrémenté de panneaux illustrés.

Nous vous y attendons nombreux.



Neuville-sur-Sarthe

Partager et se cultiver plutôt que jeter.

Le 16 avril dernier, la commune de Neuville-sur-Sarthe a inauguré sa Boîte à Livres. À l'initiative du Conseil Municipal Enfants, elle a été entièrement réalisée à partir de matériaux de récupération de différents bâtiments communaux, contribuant ainsi au développement durable.

Gratuite et ouverte à tous, elle se situe à l'arrière de la salle polyvalente Armand Bourillon.

Son principe est simple : les livres empruntés dans la Boîte à Livres peuvent être redéposés lors d'un prochain passage, conservés ou remplacés par d'autres ouvrages.



La Guierche

Ligne TER Le Mans-Alençon

« Appel du 1^{er} mars 2018 » pour une mobilisation générale

Certains sujets reviennent régulièrement sur le devant de la scène. Des sujets qui demandent de la vigilance et où rien n'est finalement jamais gagné d'avance. Des sujets pour lesquels il faut sans cesse déployer de l'énergie pour faire reconnaître l'intérêt général et émerger le bon sens.

Après une mise en service il y a 162 ans, le constat est relativement simple pour notre ligne TER. La politique du tout TGV de ces 30 dernières années s'est faite en sacrifiant l'entretien du réseau existant. Sur notre ligne, et particulièrement sur la commune de La GUIERCHE, les trains en direction d'Alençon passent à 60km/h alors que la vitesse nominale devrait être de 130km/h. Sans travaux rapides de rénovation, le spectre de la fermeture n'est pas à écarter - c'est ce qu'a connu la ligne de train « Le Mans / La Flèche » fermée dans les années 70.

Dans un contexte de profonde réflexion sur ce mode de transport collectif au niveau national, il y avait donc URGENCE à nous rassembler : élus, parlementaires, usagers, administrés, acteurs économiques, commerçants, artisans, associations, habitants de la Sarthe mais également de

l'Orne, pour parler d'une seule voix, pour demander à prioriser la réfection de notre ligne et ainsi sortir de cette situation précaire. C'est dans cet esprit que « l'Appel du 1^{er} Mars » a été lancé, en étant déterminés dans nos actions et constructifs dans nos propositions, pour que demain, nous puissions préparer sereinement l'avenir des générations futures. Un Appel lancé à l'Etat et à « SNCF Réseau », avec à nos côtés nos Régions, nos Départements et le Pays du Mans, pour voir cette rénovation inscrite dans le contrat d'avenir « Etat/Région » en cours de signature.

Bien sûr et ensuite, nous poursuivrons le dossier de la création du nouvel arrêt « Hôpital/Université » en connexion avec le Tram, sans oublier les pistes d'amélioration des dessertes des quatre gares que compte notre territoire communautaire. Mais la priorité aujourd'hui est bien d'inscrire « dans le marbre » ce programme de réhabilitation. C'est le sens même de nos rassemblements mensuels, et itinérants dans les différentes gares, qui ne cesseront qu'après avoir obtenu des garanties officielles.

Notre détermination est sans faille !



Sainte-Jamme-sur-Sarthe

Pour les utilisateurs des cars TIS, nous avons posé un nouvel abri voyageurs côté maison de retraite, il permettra ainsi de les protéger des intempéries et nous espérons que cet équipement ne sera pas détérioré.

Les travaux de finition de la rue et des trottoirs de la rue de Verdun sont programmés pour la mi-septembre, pour une période d'environ 2 mois, l'entreprise retenue procédera également à l'aménagement de parking face au nouveau lotissement, et à la finition du parking de la poste.

Le conseil municipal a également voté l'acquisition de radars pédagogiques, ils seront installés très prochainement, ils ont pour objectif de faire ralentir les

automobilistes entrant sur la commune ou circulant sur nos différentes voies – dans un premier temps ils seront mobiles.

Deux dates très importantes sont à inscrire dans vos agendas pour cette année 2018, En effet la fonderie d'Antoigné fêtera les 22 et 23 septembre, les 400 ans du site industriel d'Antoigné, vous trouverez le programme complet dans le flash info et le 29 septembre date à laquelle sera initiée notre première journée citoyenne.

Une dernière réunion de préparation est prévue mi-septembre, vous pouvez toujours vous inscrire en mairie ou par le formulaire de contact sur le site de la commune.